



**Julie Sauriol**, avocate

Conseillère juridique principale

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3454

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [julie.sauriol@energir.com](mailto:julie.sauriol@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR SDE**

Le 21 avril 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41<sup>e</sup> étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'implantation des solutions d'approvisionnement Ariba**  
**Notre dossier : 312-01009**  
**Dossier Régie : R-4223-2023**

---

Chère consœur,

Énergir informe la Régie de l'énergie (« **Régie** ») que malgré tous les efforts déployés par ses équipes, elle ne sera pas en mesure de déposer aujourd'hui à 12h ses réponses aux demandes de renseignements no. 1 (« **DDR** »), comme demandé par la Régie dans sa correspondance datée du 14 avril dernier. Cette situation s'explique par le nombre de DDR et la nécessité de rechercher certaines données permettant de répondre adéquatement à certaines DDR.

Énergir devrait toutefois être en mesure de déposer ses réponses aux DDR **au plus tard le 28 avril 2023, à 12h**. Énergir soumet que ce délai additionnel est raisonnable, mais nécessaire dans les circonstances et que celui-ci ne préjudiciera en rien la bonne marche du dossier.

Compte tenu de ce qui précède, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder ce délai additionnel.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées

*(s) Julie Sauriol*

Julie Sauriol

JS/mb